

Paris, le 31 mars 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

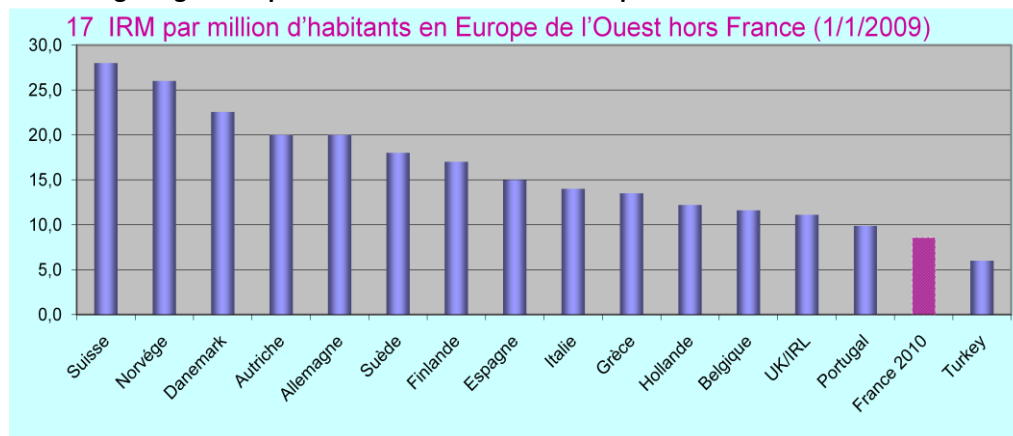
Exposition médicale aux rayons X, mise au point de la Société Française de Radiologie (SFR) et du Conseil Professionnel de la Radiologie (G4)

La Société Française de Radiologie (SFR) partage l'intérêt porté par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) à l'amélioration de la réalisation des actes de radiologie. Toutefois, la SFR regrette la confusion générée dans la communication de l'ASN entre l'exposition accidentelle aux substances radioactives telle qu'elle est dramatiquement subie aujourd'hui par la population japonaise et l'exposition aux rayons X de patients pour lesquels les médecins radiologues ont le souci de proposer le diagnostic et le traitement les plus adaptés.

Nous souhaitons insister sur les points suivants :

1. Le scanner est un outil diagnostique indispensable ; à titre d'exemple, à proximité des services d'accueil des urgences (SAU), le scanner permet aisément de retrouver la cause de douleurs aiguës abdominales, thoraciques ou de céphalées brutales qui peuvent relever d'affections engageant le pronostic vital.
2. Les radiologues et les industriels ont comme souci de réduire les doses de rayons X délivrées lors d'examens par scanner. Des systèmes de réduction de doses permettent des explorations de qualité pour des doses beaucoup plus faibles que les 20 mSv évoqués dans la communication qui a suivi la présentation de l'ASN.
3. Les radiologues, partenaires de leurs collègues cliniciens pour le choix des méthodes diagnostiques les plus appropriées, regrettent que ne puisse, en 2011, être appliqué le Guide du Bon Usage des Examens d'imagerie, rédigé en collaboration avec la Haute Autorité de Santé (HAS) et l'ASN puisque le parc français des IRM est notoirement insuffisant. Dans l'espace européen, il faut signaler qu'un patient allemand a, pour une même pathologie, trois fois plus de chances de bénéficier d'un examen par IRM qu'un patient français. Ce constat, déploré par la SFR et l'ensemble des composantes de la radiologie depuis de nombreuses années, doit amener rapidement à une augmentation significative des implantations d'IRM.

Un décalage flagrant et persistant avec nos voisins européens



**8,7 IRM par million d'habitants
en France**

Source : Rapport Cemka-Eval 2010 réalisé pour Imagerie Santé Avenir